

L'Etat hésite à vendre l'ancienne prison

La vente était sûre « à 99 % », il y a quelques mois, et le chantier de la piscine devait être « lancé en 2018 ». Mais l'Etat réfléchit à d'autres projets...

Florent Buisson
(avec Quentin Henriot)

Est-ce un coup d'arrêt ou un contretemps ?

Alors que la vente du site de l'ancienne prison d'Orléans, fermée en 2014 sur le boulevard Riobé, semblait acquise, l'Etat ne serait plus sûr de le céder à la Ville.

« On a découvert qu'ils hésitaient à nous le vendre il n'y a pas très longtemps, confirme le maire, Olivier Carré. Sinon on n'aurait pas lancé le concours d'architectes. C'est une vraie remise en cause de la parole qui avait été donnée. J'ai bon espoir de leur faire entendre raison, surtout que l'ancien préfet s'était également dit favorable à cette vente (dont le prix n'a jamais été rendu public, nldr). Il soutenait notre vision, la revente du site pour la réalisation du centre aquatique. Il n'a pas été entendu et je ne connais pas la position du nouveau préfet (Jean-Marc Falcone) sur la question... »

Un projet majeur pour la Ville

Plusieurs dossiers de niveau régional et départemental sont sur son bureau, dont bien sûr celui de l'ancienne prison d'Or-



PROJET. Va-t-on revoir des détenus dans l'ancienne prison d'Orléans ? Ça n'est pas exclu... PHOTO D'ARCHIVES

léans, indique la préfecture de région. Il faut lui laisser le temps d'en prendre connaissance, d'échanger avec les services de l'Etat et les partenaires concernés. »

De son côté, sans préjuger de la position du représentant de l'Etat, le maire d'Orléans se montre résolu. « Il y avait un

engagement de l'Etat, il doit être tenu. Nous, on avance avec notre concours. Et la ville attend que tout ce site se transforme. »

Mais quelle est la marge de manœuvre de la municipalité ? « Si l'Etat veut rester sourd aux demandes des collectivités, poursuit Olivier Carré, elle est réduite. Mais si on est dans une

vraie collaboration entre Etat et collectivités, alors que, par ailleurs, l'on a beaucoup travaillé pour un site à la nouvelle prison, à Saran, c'est possible. »

L'enjeu est majeur pour le maire d'Orléans. Il s'agit d'un projet important qu'il a lancé après son arrivée à la tête de la ville, en 2015. « C'est "un" des

gros projets lancés, tempère-t-il. L'aménagement de ce quartier se poursuit par la réhabilitation du site de la prison. Si l'on voyait qu'il y avait un blocage total de l'administration, on le ferait savoir... »

Car cela pourrait avoir d'autres conséquences. Il y a quelques semaines, l' élu expliquait dans nos colonnes que l'émergence du complexe aquatique sur le site de l'ancienne prison se traduirait par la fermeture de la piscine du palais des sports, à terme.

En faire un quartier pour les détenus en fin de peine ?

Mais ce n'est pas tout. L'administration judiciaire aurait songé à réhabiliter la prison, pour en faire un quartier réservé à la préparation à la sortie, pour les détenus en fin de peine (lire par ailleurs). Mais l'idée aurait été abandonnée, en raison de problèmes sur le bâtiment, au profit d'une démolition.

« Ce site n'est plus adapté pour une prison, ajoute encore Olivier Carré. Quand elle a été construite (en 1896), elle était à l'extérieur de la ville. Aujourd'hui, elle est au milieu : les immeubles ont poussé autour dans les années soixante. C'est un site qui s'est révélé inadapté, pour des raisons de sécurité, etc. Et nous avons un projet qui intéresse tout le monde. Je ne fais pas une opération immobilière. » ■

« Rien n'est acté », selon l'administration

Comment est-on passé d'un site quasiment vendu, voué à devenir un centre aquatique, à une éventuelle réhabilitation ?

« Il y a quelques mois, l'administrateur de la Justice, Jean-Jacques Urvoas, a demandé à tous les préfets d'identifier des sites pour accueillir des quartiers de préparation à la sortie, explique Julien Romero, responsable communication de la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP), à Dijon. Ça fait partie des lieux identifiés, mais rien n'est acté, signé et aucune hypothèse n'est évacuée. L'admini-

stration centrale, à Paris, prendra des décisions dans quelques mois et communiquera. »

« Le respect de la parole donnée »

Mais le site peut-il être conservé par l'Etat, sans devenir un quartier pour les détenus en fin de peine ? Pas de commentaires supplémentaires de la DISP.

De son côté, le sénateur PS Jean-Pierre Sueur (candidat à sa réélection), qui suit les questions liées à l'univers carcéral, a également eu vent du projet et donc de l'hypothèse d'une réha-

bilitation. « Ça me paraît conséquent qu'après avoir donné son accord, le ministère change d'avis. Je ne dis pas que ce n'est pas intelligent, les préparations à la sortie sont un vrai sujet, mais il y a le respect de la parole donnée. Je partage l'avis du maire d'Orléans, j'en ai parlé avec lui. La prison, je l'ai visitée de nombreuses fois : elle est en très mauvais état. S'il faut tout raser pour reconstruire, autant le faire ailleurs... Cet endroit est stratégique pour la Ville et j'ai dit au maire que j'étais prêt à aller avec lui voir la ministre de la Justice pour en parler. » ■

